



SCHWEIZERISCHER AKKREDITIERUNGSRAT  
CONSEIL SUISSE D'ACCRÉDITATION  
CONSIGLIO SVIZZERO DI ACCREDITAMENTO  
SWISS ACCREDITATION COUNCIL

# Rapport d'activités 2016

Avril 2017

---

## Contenu

1	Préambule du président du Conseil suisse d'accréditation.....	1
2	Rapport d'activités.....	3
2.1	Dispositions, organisation du Conseil d'accréditation, ressources.....	3
2.2	Reconnaissance d'autres agences d'accréditation .....	4
2.3	Accréditation selon la LEHE (Art. 14 ROrg-CSA).....	4
2.4	Surveillance de l'AAQ (art. 15 ROrg-CSA).....	5
3	Personnel .....	10
3.1	Conseil suisse d'accréditation .....	10
3.2	Comités .....	10
4	Commission pour les demandes de réexamen .....	11
5	Comptes 2016 .....	11

## 1 Préambule du président du Conseil suisse d'accréditation



*«C'est en marchant que l'on ouvre de nouveaux chemins.»*

*Friedrich Wilhelm Nietzsche*

Chères lectrices et chers lecteurs,

Ce rapport d'activités, qui dresse le bilan de l'année 2016, illustre clairement la grande ampleur du spectre de missions que le Conseil suisse d'accréditation accomplit afin de s'acquitter de son mandat légal pour l'accréditation et l'assurance qualité dans le paysage suisse des hautes écoles - d'une part en tant qu'instance d'accréditation selon la LEHE, d'autre part en tant qu'organe de surveillance de l'agence d'accréditation.

L'exercice 2016 a été caractérisé par le travail intense effectué par le Conseil d'accréditation au bénéfice de l'assurance qualité de ses propres activités. Nous sommes heureux de vous présenter la vision, les principes directeurs et les valeurs du Conseil d'accréditation comme première étape de l'amélioration de sa propre qualité et du développement de la culture de la qualité.

### **Vision**

Le Conseil suisse d'accréditation promeut le développement d'un système suisse d'enseignement supérieur et de recherche qui réponde aux normes de qualité internationales dans l'intérêt de la science et des arts, de l'acquisition de connaissances, de l'innovation, de l'économie et de la société en général.

### **Mission**

En tant qu'organe indépendant établi conjointement par la Confédération et les cantons, le Conseil suisse d'accréditation détient un mandat légal dans le domaine de l'accréditation et de l'assurance qualité dans le secteur suisse de l'enseignement supérieur. Dans le cadre de l'accomplissement de ce mandat, il vérifie si le système d'assurance qualité utilisé au sein des institutions d'enseignement supérieur permet de maintenir la qualité de l'enseignement, de la recherche et des prestations et contribue au développement de l'enseignement supérieur non seulement en Suisse, mais aussi dans le reste de l'Europe et à l'échelle internationale.

En tant qu'organe de surveillance de l'Agence suisse d'accréditation et d'assurance de la qualité (AAQ), le Conseil d'accréditation exerce un contrôle sur l'Agence. En tant que commission d'accréditation AAQ, il assure la qualité de tous les processus de l'Agence effectués pour le compte de tiers. Le Conseil agit également comme instance de reconnaissance pour garantir la qualité des activités réalisées par d'autres agences en Suisse.

Grâce à sa composition internationale, à son expertise professionnelle et à l'engagement de ses membres, le Conseil garantit l'application des bonnes pratiques dans la fourniture de services ainsi que la prise de décisions objectives afin de répondre de façon professionnelle et crédible aux besoins des parties prenantes.

## Valeurs

En gardant à l'esprit l'objectif global qu'est la qualité, nous nous engageons au travers des valeurs suivantes :

**Professionalisme et ambition** – nous prenons des décisions basées sur la législation, des faits et des analyses de sorte à favoriser notre culture de la qualité;

**Transparence** – nous nous engageons à communiquer ouvertement les décisions, les règles et les résultats;

**Autonomie et diversité** – nous respectons l'autonomie et la spécificité des institutions d'enseignement supérieur comme étant fondamentales pour leur culture de qualité;

**Indépendance** – nous profitons largement des connaissances de sources externes et nous sommes affranchis de toute forme de pression externe;

**Implication des parties prenantes** – nous tenons compte des différentes perspectives des parties prenantes et des intérêts qu'elles représentent.

Alors qu'en 2015, les questions d'organisation figuraient au premier plan, l'année 2016 a été marquée par une intense activité relative aux procédures : le Conseil d'accréditation a pris en tout 107 décisions, parmi lesquelles la première relative à une accréditation institutionnelle, celle de la Haute école d'économie de Zurich (HWZ) en tant qu'institut de niveau haute école spécialisée. L'essentiel de l'activité relative aux procédures a cependant concerné les procédures menées par l'AAQ pour le compte de tiers, pour lesquelles le Conseil d'accréditation doit jouer son rôle d'organe de surveillance de l'AAQ.

Au cours de l'année, il s'est avéré que la transparence dans la distinction des deux missions du Conseil d'accréditation – instance de décision selon la LEHE et organe de surveillance de l'AAQ – pouvait encore être améliorée. Par conséquent, le Conseil d'accréditation a révisé son règlement d'organisation et l'a soumis pour approbation à la Conférence suisse des hautes écoles.

La reconnaissance de trois nouvelles agences pour les procédures selon la LEHE a constitué une autre partie importante des activités du Conseil d'accréditation : il a reconnu evalag, AHPGS et FIBAA.

La deuxième année du Conseil d'accréditation a également montré que le budget établi ex-ante était insuffisant car il comprenait uniquement les jetons de présence et les frais de participation aux réunions. Les moyens pour le site Web, les traductions, l'informatique, les aspects fiduciaires et le travail de révision n'étaient pas prévus. Les comptes 2016 ont donc été clôturés avec un résultat négatif.

Au nom de la présidence, je remercie chaleureusement tous les membres du Conseil d'accréditation pour leur engagement au cours de l'exercice.

Je remercie également la Conférence suisse des hautes écoles CSHE, swissuniversities et l'Agence suisse d'accréditation et d'assurance qualité AAQ pour leur agréable et constructive collaboration au profit de la qualité du paysage suisse des hautes écoles.

Le Conseil d'accréditation peut faire face avec confiance aux défis qui l'attendent.



Prof. Dr Jean-Marc Rapp  
Président du Conseil suisse d'accréditation

## 2 Rapport d'activités

La présidence du Conseil d'accréditation s'est réunie cinq fois au cours de l'exercice ; le Conseil d'accréditation a tenu quatre séances.

### 2.1 Dispositions, organisation du Conseil d'accréditation, ressources

#### *Dispositions d'exécution selon la LEHE*

#### *Règlement relatif à l'organisation du Conseil suisse d'accréditation (ROrg-CSA)*

Lors de sa séance du 16.09.2016, le Conseil d'accréditation a adopté – aux fins de précision – l'article 15 complété du règlement relatif à l'organisation du Conseil d'accréditation du 12.03.2015 et l'a soumis au Conseil des hautes écoles pour approbation.

Le complément de l'article 15 vise à une meilleure transparence pour les partenaires extérieurs en ce qui concerne le double rôle du Conseil d'accréditation : d'une part, comme instance d'accréditation pour l'ensemble des procédures selon la LEHE (art. 33 LEHE) et, d'autre part, comme organe de surveillance de l'Agence suisse d'accréditation (art. 21 et 22 LEHE).

#### *Procédure simplifiée pour le renouvellement de l'accréditation institutionnelle*

Lors de sa séance du 28.05.2015, la Conférence des hautes écoles a chargé le Conseil suisse d'accréditation de soumettre une proposition de procédure simplifiée pour le renouvellement de l'accréditation institutionnelle, procédure que pourraient demander les institutions qui ont déjà été accréditées institutionnellement une fois sans conditions en vertu des dispositions de la LEHE et des directives correspondantes. La procédure simplifiée pour le renouvellement de l'accréditation devrait principalement se concentrer sur les modifications intervenues depuis l'obtention de l'accréditation institutionnelle. Par la suite, le Conseil d'accréditation a chargé l'Agence suisse d'accréditation et d'assurance qualité AAQ d'élaborer la proposition.

En s'inspirant du rapport de l'AAQ et des débats des séances du 03.06.2016 et du 09.12.2016, le Conseil suisse d'accréditation a proposé d'attendre jusqu'en 2019, afin d'accumuler d'abord de l'expérience avec les accréditations institutionnelles selon la LEHE et d'examiner, dans le cadre d'une révision complète des directives d'accréditation LEHE – vers la fin du premier cycle d'accréditation, le principe d'une procédure simplifiée pour le renouvellement de l'accréditation pour les hautes écoles et les autres institutions du domaine des hautes écoles ayant été accréditées sans conditions.

#### *Organisation du Conseil d'accréditation*

Lors de sa séance du 09.12.2016, après une quantité de travaux préparatoires et d'intenses débats (ateliers du 03.06.2016 et 16.09.2016), le Conseil d'accréditation a adopté sa vision, sa mission et les valeurs qui guident sa politique (voir préambule).

Dans deux comités que le Conseil d'accréditation a créés en 2015 pour jouer son rôle d'organe de surveillance de l'AAQ pour les procédures menées pour le compte de tiers (préparation des décisions du Conseil d'accréditation et assurance qualité interne du travail de l'AAQ), les mutations suivantes sont intervenues conformément aux demandes faites à la séance du 16.09.2016 (voir aussi paragraphe 3.2, ci-dessous) :

- W. Inderbitzin est passé du Comité pour la procédure institutionnelle en Allemagne (accréditation de systèmes) et en Autriche (audit qualité) au Comité pour l'accréditation de programmes selon la loi sur les professions de la psychologie
- J. Lanarès a démissionné de la présidence du Comité pour l'accréditation de programmes selon la loi sur les professions de la psychologie

- W. Inderbitzin a été nommé président du Comité pour l'accréditation de programmes selon la loi sur les professions de la psychologie.

En cours d'année, les comités ont changé de nom. Ils s'appellent à présent: Comité pour l'accréditation de systèmes et l'audit qualité; Comité pour les professions de la psychologie et Comité pour les professions médicales.

#### *Ressources*

Lors de la séance du 03 juin 2016, le Conseil d'accréditation a approuvé ses comptes annuels et son rapport d'activités 2015 à l'intention de la Conférence des hautes écoles.

Lors de sa séance du 09 décembre 2016, le Conseil d'accréditation a approuvé son budget 2016 également à l'intention de la Conférence des hautes écoles.

## **2.2 Reconnaissance d'autres agences d'accréditation**

Lors de ses séances du 03.06.2016 et du 16.09.2016, le Conseil d'accréditation a reconnu trois agences d'accréditation suisses et étrangères. Ce sont : evalag – Evaluationsagentur Baden-Württemberg, l'AHGPS – Akkreditierungsagentur im Bereich Gesundheit und Soziales et la FIBAA - Foundation for International Business Administration Accreditation.

evalag et l'AHGPS sont autorisées à effectuer les procédures tant d'accréditation institutionnelle que d'accréditation de programmes selon la loi sur l'encouragement et la coordination des hautes écoles LEHE du 30.09.2011. Conformément à sa demande, la FIBAA est autorisée à effectuer les procédures d'accréditation institutionnelle selon la LEHE.

## **2.3 Accréditation selon la LEHE (Art. 14 ROrg-CSA)**

En tant qu'instance d'accréditation pour les décisions selon la LEHE, le Conseil d'accréditation est aussi responsable des décisions pour les procédures relevant de l'ancien droit, comme l'accréditation selon la loi sur l'aide aux universités (LAU) et la loi sur les hautes écoles spécialisées (LHES) ainsi que l'accréditation de la formation en médecine selon la loi sur les professions médicales (LPMéd).

Les décisions du Conseil d'accréditation figurent ci-dessous en fonction de leur base juridique et de l'étape du processus interne de la procédure.

### ***Procédures selon l'ancien droit***

#### *Accréditation selon la loi sur l'aide aux universités LAU*

##### *Confirmation du respect des obligations*

- 04.03.2016 Masterstudiengang Chiropractic Medicine der Universität Zürich  
Master of Advanced Studies (MAS) in International and European Security de l'Université de Genève
- 16.09.2016 STH Basel - Staatsunabhängige Theologische Hochschule Basel

#### *Accréditation selon la loi sur les hautes écoles spécialisées (accréditation de programmes)*

##### *Confirmation du respect des obligations*

- 03.06.2016 Bachelorstudiengang Energie und Umwelttechnik FHNW, Brugg/Windisch  
Masterstudiengang Business Administration FHO, Chur

## **Accréditation selon la LEHE**

### *Approbation des instruments de l'AAQ*

09.12.2016 Standards et guide pour l'accréditation de programmes selon la LEHE et la LPMéd

### *Entrée en matière sur la demande d'accréditation institutionnelle*

04.03.2016 HTW Chur – Hochschule für Technik und Wirtschaft Chur

BFH – Berner Fachhochschule

PH Luzern – Pädagogische Hochschule Luzern

### *Pas d'entrée en matière sur la demande d'accréditation institutionnelle*

04.03.2016 Hochschule Schaffhausen

03.06.2016 Pädagogische Hochschule Bern

16.09.2016 BFH – Berner Fachhochschule

PH Luzern – Pädagogische Hochschule Luzern

09.12.2016 HTW Chur – Hochschule für Technik und Wirtschaft

### *Décision d'accréditation institutionnelle*

09.12.2016 HWZ – Hochschule für Wirtschaft Zürich — Accréditation avec quatre charges

## **2.4 Surveillance de l'AAQ (art. 15 ROrg-CSA)**

### **Personnel, finances**

Après sa nomination comme vice-rectrice de la HES-SO, la directrice adjointe de l'AAQ, Dr Geneviève Le Fort, a démissionné fin juillet 2016. À la demande du directeur de l'AAQ, le Conseil d'accréditation, au titre de sa fonction d'organe de surveillance de l'AAQ, nomme Madame Katrin Meyer directrice adjointe de l'AAQ (art. 15, al. 1, lettre a du ROrg-CSA). Madame Meyer a déjà travaillé pendant neuf ans au sein de l'AAQ, respectivement de son organisation précédente, l'OAQ.

Lors de sa séance du 09.12.2016, le Conseil d'accréditation a approuvé le budget 2018 de l'AAQ à l'intention de la Conférence des hautes écoles.

### **Procédures d'assurance qualité pour le compte de tiers**

En tant qu'organe de surveillance de l'Agence suisse d'accréditation et d'assurance qualité AAQ (article 22, alinéa 2 de la LEHE), le Conseil d'accréditation est aussi responsable de l'assurance qualité et, le cas échéant, des décisions concernant les procédures de l'AAQ pour le compte de tiers.

Les décisions du Conseil d'accréditation figurent ci-dessous en fonction de la catégorie de procédure, de la base juridique et de l'étape du processus interne de la procédure.

### **Accréditation de systèmes en Allemagne**

#### *Approbation des instruments de l'AAQ*

16.09.2016 Guide „Die Systemakkreditierung“ (seulement en allemand), septembre 2016

*Approbation de la liste des experts*

09.12.2016 Bachelorstudiengang in Biochemistry and Cellbiology der Jacobs University, Bremen

*Décision d'accréditation de systèmes*

16.09.2016 Universität Bremen — Accréditation avec une charge

*Confirmation du respect des conditions*

04.03.2016 Universität Konstanz

**Audit qualité selon la HS-QSG (Autriche)**

*Approbation des instruments de l'AAQ*

16.09.2016 Guide „Quality Audit nach HS-QSG“ (seulement en allemand)

*Approbation de la liste des experts*

09.12.2016 Kunstuniversität Graz

Université Antonine, Liban

*Certification*

04.03.2016 Technische Universität Wien — Certification avec une charge

*Confirmation du respect des conditions*

09.12.2016 Universität Innsbruck

**Accréditation de programmes selon la loi sur les professions de la psychologie (LPsy)**

*Approbation de la liste des experts*

04.03.2016 igw - Institut für Integrative Gestalttherapie — Weiterbildung in Klinischer Gestalttherapie

ISAPZÜRICH – Assoziation Schweizer Psychotherapeutinnen und Psychotherapeuten – durchgeführt durch das internationale Seminar für Analytische Psychologie, Zürich — Weiterbildung in Analytischer Psychologie am ISAPZÜRICH

03.06.2016 AZPP - Ausbildungszentrum für Psychoanalytische Psychotherapie — Postgraduale Ausbildung in psychoanalytischer Psychotherapie

IAP - Institut für Angewandte Psychologie der ZHAW — MAS Systemische Psychotherapie mit kognitiv-behavioralem Schwerpunkt

IBP - Institut für Integrative Körpertherapie — Weiterbildung in Integrativer Körperpsychotherapie

IEF - Institut für systemische Entwicklung und Fortbildung — Weiterbildung in Systemischer Therapie und Beratung IEF

IKP - Institut für Körperzentrierte Psychotherapie — Weiterbildung in Körperzentrierter Psychotherapie IKP

KJF - Institut für Kinder-, Jugendlichen- und Familientherapie Luzern — Weiterbildung in psychoanalytischer Psychotherapie mit Schwerpunkt Kinder, Jugendliche und Familien

OMP - Office médico-pédagogique — Formation postgraduée en psychothérapie psychanalytique d'enfants et d'adolescents OMP



PSZ - Psychoanalytisches Seminar Zürich — Weiterbildung in psychoanalytischer Psychotherapie

Seminario Psicoanalitico di Lugano — Formazione postgraduata in psicoterapie psicoanalitica

16.09.2016 FIZ - Freud-Institut Zürich — Weiterbildung in psychoanalytischer Psychotherapie

Klaus-Grawe-Institut für Psychologische Therapie — Weiterbildung in Psychotherapie mit kognitiv-behavioralem und interpersonalem Schwerpunkt

pca.acp - Schweizerische Gesellschaft für den Personenzentrierten Ansatz — Weiterbildungsrichtlinien in personenzentrierter Psychotherapie pca.acp nach Carl R. Rogers

Psychotherapeutische Praxisstelle — Postgraduales Masterstudium Psychotherapie Universität Bern

SGAZ - Seminar für Gruppenanalyse Zürich — Weiterbildung in Gruppenanalyse / Gruppenanalytische Psychotherapie

UNIFR & UZH - Universitäten Fribourg und Zürich — MAS Kognitive Verhaltenstherapie mit Schwerpunkt Kinder und Jugendliche der Universitäten Fribourg und Zürich

UNIGE - Université de Genève, Faculté de médecine — DAS en psychothérapie systémique

UNIL - Université de Lausanne — Psychothérapie systémique

ZSB - Zentrum für Systemische Therapie und Beratung — Postgraduale Systemische Psychotherapieweiterbildung - bindungsbasiert und methodenkombiniert

UNIL (PTCC) - Université de Lausanne – Formation postgrade interuniversitaire romande en psychothérapie comportementale et cognitive

UZH - Universität Zürich — Postgraduale Weiterbildung in kognitiver Verhaltenstherapie und Verhaltensmedizin

09.12.2016 AIM – Akademie für Verhaltenstherapie und Methodenintegration — Weiterbildung in Psychotherapie mit kognitiv-verhaltenstherapeutischem und methodenintegrativem Schwerpunkt

*Approbation du rapport d'évaluation externe à l'intention de l'Office fédéral de la santé publique OFSP*

03.06.2016 IPKJ Institut für Psychotherapie des Kindes- und Jugendalters der Universitätskliniken Basel, Bern, Zürich — Postgraduale Weiterbildung in systemischer und kognitiv-behavioraler Psychotherapie mit Schwerpunkt für Kinder und Jugendliche

C.G. Jung-Institut Zürich, Küsnacht — Weiterbildungscurriculum Analytische Psychotherapie

16.09.2016 ISAPZÜRICH - Assoziation Schweizer Psychotherapeutinnen und Psychotherapeuten - durchgeführt durch das Internationale Seminar für Analytische Psychologie, Zürich — Weiterbildung in Analytischer Psychologie am ISAPZÜRICH

09.12.2016 AZPP - Ausbildungszentrum für Psychoanalytische Psychotherapie — Postgraduale Ausbildung in psychoanalytischer Psychotherapie

Fondazione Iside — Formazione in psicoterapia psicoanalitica della Scuola di psicoterapia di Lugano

IAP - Institut für Angewandte Psychologie der ZHAW — MAS Systemische Psychotherapie mit kognitiv-behavioralem Schwerpunkt

igw - Institut für Integrative Gestalttherapie — Weiterbildung in Klinischer Gestalttherapie

ILE-Schweizer-Institut für Logotherapie und Existenzanalyse — Weiterbildung in Logotherapie und Existenzanalyse nach Viktor E. Frankl

KJF - Institut für Kinder-, Jugendlichen- und Familientherapie Luzern — Weiterbildung in psychoanalytischer Psychotherapie mit Schwerpunkt Kinder, Jugendliche und Familien

PSZ - Psychoanalytisches Seminar Zürich — Weiterbildung in psychoanalytischer Psychotherapie

### **Accréditation selon la loi sur les professions médicales (LPMéd)**

#### *Approbation de la liste des experts*

- 04.03.2016 BZW - Büro für zahnmedizinische Weiterbildung — Verantwortliche Organisation
- SGAI - Schweizerische Gesellschaft für Allergologie und Immunologie — Weiterbildung in Allergologie und Immunologie
- SGAR - Schweizerische Gesellschaft für Anästhesiologie und Reanimation — Weiterbildung in Anästhesiologie und Reanimation
- SGDV - Schweizerische Gesellschaft für Dermatologie und Venerologie — Weiterbildung in Dermatologie und Venerologie
- SGGG - Schweizerische Gesellschaft für Gynäkologie und Geburtshilfe — Weiterbildung in Gynäkologie und Geburtshilfe
- SGH - Schweizerische Gesellschaft für Hämatologie — Weiterbildung in Hämatologie
- SIGI — Schweizerische Gesellschaft für Intensivmedizin — Weiterbildung in Intensivmedizin
- Swisscardio - Schweizerische Gesellschaft für Kardiologie — Weiterbildung in Kardiologie
- SSP — Schweizerische Gesellschaft für Kinder- und Jugendmedizin — Weiterbildung in Kinder- und Jugendmedizin
- SSPT — Schweizerische Gesellschaft für klinische Pharmakologie und Toxikologie — Weiterbildung in Klinischer Pharmakologie und Toxikologie
- SRO — Schweizerische Gesellschaft für Radio-Onkologie — Weiterbildung in Radio-Onkologie
- SGRM — Schweizerische Gesellschaft für Rechtsmedizin — Weiterbildung in Rechtsmedizin
- SGT - Schweizerische Gesellschaft für Thoraxchirurgie — Weiterbildung in Thoraxchirurgie
- Schweizerische Gesellschaft für Gefässchirurgie — Weiterbildung in Gefässchirurgie
- 16.09.2016 Schweizerische Gesellschaft für Oto-Rhino-Laryngologie, Hals- und Gesichtschirurgie — Weiterbildung in Oto-Rhino-Laryngologie, Hals- und Gesichtschirurgie
- Schweizerische Gesellschaft für Angiologie — Weiterbildung in Angiologie
- Schweizerische Gesellschaft für Neurochirurgie — Weiterbildung in Neurochirurgie

Schweizerische Gesellschaft für Plastische, Rekonstruktive und Ästhetische Chirurgie — Weiterbildung in Ästhetischer Chirurgie

Schweizerische Gesellschaft für Pneumologie — Weiterbildung in Pneumologie

SGARM - Schweizerische Gesellschaft für Arbeitsmedizin — Weiterbildung in Arbeitsmedizin

SGED - Schweizerische Gesellschaft für Endokrinologie und Diabetologie — Weiterbildung in Endokrinologie und Diabetologie

SGG - Schweizerische Gesellschaft für Gastroenterologie — Weiterbildung in Gastroenterologie

SGHC - Schweizerische Gesellschaft für Herz- und thorakale Gefässchirurgie — Weiterbildung in Herz- und thorakalen Gefässchirurgie

SGMO - Schweizerische Gesellschaft für Medizinische Onkologie — Weiterbildung in Medizinischer Onkologie

SGN - Schweizerische Gesellschaft für Nephrologie — Weiterbildung in Nephrologie

SGNM - Schweizerische Gesellschaft für Nuklearmedizin — Weiterbildung in Nuklearmedizin

SGPATH - Schweizerische Gesellschaft für Pathologie — Weiterbildung in Pathologie

SGPG - Schweizerische Gesellschaft der Fachärztinnen und -ärzte für Prävention und Gesundheitswesen — Weiterbildung in Prävention und Gesundheitswesen

SGPM - Schweizerische Gesellschaft für Pharmazeutische Medizin — Weiterbildung in Pharmazeutischer Medizin

SGPMR - Schweizerische Gesellschaft für Physikalische Medizin und Rehabilitation — Weiterbildung in Physikalischer Medizin und Rehabilitation

09.12.2016 SOG - Schweizerische Ophthalmologische Gesellschaft — Weiterbildung in Ophthalmologie

SGMKG Schweizerische Gesellschaft für Mund-, Kiefer- und Gesichtschirurgie — Weiterbildung in Mund-, Kiefer- und Gesichtschirurgie

*Approbation du rapport d'évaluation externe à l'intention de l'Office fédéral de la santé publique OFSP*

16.09.2016 Pharmasuisse — Verantwortliche Organisation

Chirosuisse — Verantwortliche Organisation

SIWF – Schweizerisches Institut für ärztliche Weiter- und Fortbildung — Weiterbildungsordnung

09.12.2016 SGAI - Schweizerische Gesellschaft für Allergologie und Immunologie — Weiterbildung in Allergologie und Immunologie

SGAR - Schweizerische Gesellschaft für Anästhesiologie und Reanimation — Weiterbildung in Anästhesiologie und Reanimation

SARM - Schweizerische Gesellschaft für Rechtsmedizin — Weiterbildung in Rechtsmedizin

SRO - Schweizerische Gesellschaft für Radio-Onkologie — Weiterbildung in Radio-Onkologie

SSP - Schweizerische Gesellschaft für Pädiatrie — Weiterbildung in Kinder- und Jugendmedizin

Swisscardio - Schweizerische Gesellschaft für Kardiologie — Weiterbildung in Kardiologie

SGGG - Schweizerische Gesellschaft für Gynäkologie und Geburtshilfe — Weiterbildung in Gynäkologie und Geburtshilfe

SGI - Schweizerische Gesellschaft für Intensivmedizin — Weiterbildung in Intensivmedizin

## **Évaluations**

### *Approbation des instruments de l'AAQ*

16.09.2016 „Guide AAQ pour la certification institutionnelle universitaire“ (2016)

09.12.2016 Guide „Evaluation AAQ“ (2016)

### *Approbation de la liste des experts*

04.03.2016 HES-SO - HEG Arc — MAS HES-SO en Lutte contre la criminalité économique (MAS LCE)

03.06.2016 Universität Liechtenstein: Evaluation der Universität nach Liechtensteinischem Hochschulgesetz (HSG)

16.09.2016 DFA - SUPSI - Dipartimento Formazione e Apprendimento, Scuola universitaria professionale della Svizzera Italiana — MA SUPSI in Insegnamento per il livello secondario I

### *Approbation du rapport d'évaluation externe*

04.03.2016 HES-SO - HEG Arc — MAS HES-SO en Lutte contre la criminalité économique

16.09.2017 HES-SO Valais Wallis — EMBA HES-SO en Innovation touristique

## **3 Personnel**

### **3.1 Conseil suisse d'accréditation**

Après son élection, fin juillet 2015, comme rectrice de l'université de Bâle, Madame le Pr Dr Andrea Schenker-Wicki a démissionné de ses fonctions de vice-présidente et de membre du Conseil d'accréditation. À la demande du président, le Conseil des hautes écoles a nommé début 2016 Madame Anja Schuler vice-présidente du Conseil d'accréditation.

Par ailleurs, le Conseil d'accréditation a confirmé dans ses fonctions pour deux années supplémentaires (2017-2018) le vice-président, Monsieur le Pr Giambattista Ravano, et a demandé sa réélection auprès du Conseil des hautes écoles (article 11 ROrg-CSA).

### **3.2 Comités**

Comme cela a déjà été évoqué dans le paragraphe 2.1, des mutations sont intervenues dans deux des trois comités.

En 2016, les comités étaient composés comme suit:

Comité pour l'accréditation de systèmes et l'audit qualité:

Jean-Marc Rapp (président)  
Norbert Hoffmann  
ØysteinLund  
Anja Schuler

Comité pour les professions de la psychologie

Werner Inderbitzin (président)  
Jacques Lanarès  
Michael Zutavern  
*Franz Caspar, Universität Bern*  
*Rainer Richter, em. Prof. Universitätsklinikum Hamburg Eppendorf*

Comité pour les professions médicales

William Pralong (président)  
Reto Müller  
Florian Lippke  
Giambattista Ravano  
Monika Brodmann, Inselspital Bern  
Vital Schreiber, Spital Uster

#### **4 Commission pour les demandes de réexamen**

Aucun recours n'a été déposé.

#### **5 Comptes 2016**

Compte de résultat

Pour la deuxième année de ses activités, le Conseil d'accréditation a bouclé ses comptes 2016 avec un résultat légèrement négatif de CHF 13'439.

Ce résultat négatif est essentiellement imputable au budget établi par l'OAQ pour le compte du SEFRI avant l'entrée en vigueur de la LEHE, budget qui ne tenait pas compte des charges d'exploitation ((i), traductions, (ii) informatique, (iii) aspects fiduciaires et travail de révision). Les charges de personnel supérieures en 2016 à celles de 2015 tiennent au retard dans la perception des honoraires (les honoraires de la présidence n'ont pu être payés qu'à partir du mois d'avril 2015) et aux mutations au sein du Conseil d'accréditation (démission de Madame le Pr A. Schenker-Wicki du poste de vice-présidente fin juillet 2015; entrée de Madame A. Schuler à partir de juin 2016).

Le résultat annuel 2016 de CHF 13'439 figure dans la compensation du bilan et représente, avec le résultat annuel CHF 8'698 pour l'exercice précédent, une perte de CHF 22'137 au total.

Cette perte de CHF 22'137 est reportée sur la nouvelle année.

Conseil suisse d'accréditation - Bilan 2016

	2016	2015
<b>Actifs</b>	<b>137'659</b>	<b>19'005</b>
<b>Actifs circulants</b>	<b>115'522</b>	<b>10'307</b>
Liquidités	111'477	7'739
Actifs transitoires	4'046	2'568
<b>Compensation du bilan</b>	<b>22'137</b>	<b>8'698</b>
Découvert 2015	8'698	8'698
Découvert 2016	13'439	
<b>Passifs</b>	<b>137'659</b>	<b>19'005</b>
<b>Capitaux étrangers</b>	<b>137'659</b>	<b>19'005</b>
Passifs à court terme	124'795	10'000
Autres charges d'exploitation	12'864	9'005

Conseil suisse d'accréditation – Compte de résultat 2016

	2016	2015
<b>Résultat annuel</b>	<b>-13'439</b>	<b>-8'698</b>
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>-12'609</b>	<b>-8'068</b>
<b>Produits</b>	<b>423'502</b>	<b>416'000</b>
Contributions de la Confédération et des cantons	416'002	416'000
Émoluments	7'500	
<b>Charges</b>	<b>436'111</b>	<b>424'068</b>
Charges de personnel	394'264	375'728
Autres charges d'exploitation	34'837	48'340
Charges exceptionnelles	7'009	
<b>Résultat financier</b>	<b>-830</b>	<b>-630</b>

Conseil suisse d'accréditation  
Effingerstrasse 15  
Case postale  
CH-3001 Berne

[www.akkreditierungsrat.ch](http://www.akkreditierungsrat.ch)

